

N°35 déc. 2018

# Brix



Don de M. Alain Pithois : arbre généalogique de la famille BRUCE



*Epicerie Bar Tabac Jeux*  
**L'Horizon**  
 Ouvert tous les jours de 7h30 à 20h00  
 Fermé le mercredi et  
 Le dimanche après-midi  
 horizon50700@hotmail.com  
 13 route des Blanches Pierres  
 50700 BRIX  
 02-33-21-25-55



*Le Bourg Fleuri*  
 Fleurs & Plantes  
 Compositions



Livraison  
à domicile

Tél. 02.33.04.14.07  
 2 Rue Castel . 50700 BRIX

*Veronique Gidon*  
**Coiffure**  
 coiffure mixte



6 route des Blanches Pierres 50700 BRIX - 02 33 21 50 70

*je pétris, je cuis...*  
 Pâtisserie  
 Boulangerie

**Le Four de Brix**

Tél 02.33.21.04.56

Ouvert de lundi au samedi 7h à 19h30  
 sans interruption

LE BEAU PARLÉ  
 6H à 19H - 02 33 04 73 14



BESNARD Thomas  
 &  
 HAMEL Michel

**BESNARD SARL**  
 Electricité Plomberie Chauffage  
 Nouvelles énergies

Tél 02 33 41 93 40  
 Fax 02 33 01 25 33 besnard\_sarl@orange.fr

Z.A. Mont à la Kaine  
 3 Rue Hervé Dannemont **50700 BRIX**



**Brix**  
 espaces verts  
 Entretien & Création

PARTICULIERS, ENTREPRISES...

Philippe LECARDONNEL 02.33.53.86.77  
 brix.espaces.verts@orange.fr 06.34.70.52.23



**Eta lesaux gregory**  
 • *Travaux agricoles*  
 Fenaisons épandages débroussaillages transports

205 route des forges  
 50700 brix  
 0624551369  
 Entreprise.lesaux@laposte.net



plomberie sanitaire  
 chauffage central  
 ventilation  
 menuiserie  
 menuiserie  
 menuiserie  
 menuiserie  
 menuiserie

**EURL LEPETIT Philippe**  
 76, Les Blanches Pierres  
**50700 BRIX**  
 Tél/Fax 02 33 41 35 35  
 philippe.lepetit.plombchouff@uonadoo.fr  
 SIRET 50274145000010 - TVA 420219



**Bosquet**  
 Spécialités  
 Pâtisserie  
 Buffets, Mariages  
 Cocktails, Repas

BOUCHERIE  
 CHARCUTERIE  
 TRAITEUR

Le Bourg – 50700 BRIX  
 Tél. : 02 33 41 98 98  
[www.traiteurbosquet.com](http://www.traiteurbosquet.com)



*Les Serres de Négreville*  
 Horticulteur - Pépiniériste

02 33 41 01 62

Ouvert  
tous les jours

**Le Bourg - 50260 NEGREVILLE**





**Mesdames, Messieurs,  
Chers Concitoyens**

Cette fin d'année 2018 arrive très vite, trop vite et me fait penser à la grande pression qu'exerce sur nous le temps qui passe car il est vrai qu'un mandat de maire est un monstre assoiffé de temps : celui qu'il faut consacrer au fonctionnement des services de sa commune, celui qu'il faut consacrer aux nouvelles institutions, celui qu'il faut consacrer aux projets en cours, celui qu'il faut consacrer à rencontrer chacune et chacun d'entre vous. Pour ce qui me concerne, c'est du temps que j'ai plaisir à prendre.

D'aucuns viennent nous dire, tenter de vous persuader du principe selon lequel, les maires ruraux en particulier, sont usés, éreintés, qu'ils n'ont plus assez de pouvoir, plus assez d'argent, plus assez d'autonomie, que leur rôle devient intenable. Cette parole est partout répandue depuis l'assemblée générale des maires de France (AMF) et ce, pour des raisons politiques qui m'échappent un peu...

Doit-on regretter la taxe d'habitation, dès lors que nous savons à quel point son calcul n'avait de règle que l'arbitraire et l'injustice sociale ? Espérons plutôt une vraie réforme de la fiscalité locale qui permette à la fois des moyens suffisants aux communes et une vraie répartition de la charge fiscale pour les familles. Si je ne m'abuse, ce projet sera présenté au printemps devant le parlement.

Il est vrai que la DGF (dotation générale de fonctionnement) qui constitue l'aide qu'apporte l'Etat au fonctionnement des communes et dont les collectivités disposent à leur guise, baisse d'année en année depuis 2012, en particulier dans les communes rurales. Il ne paraît pas absurde, sauf à faire peu de cas du monde qui nous entoure, que les communes doivent participer à l'effort national de redressement budgétaire nécessaire. A Brix, nous maîtrisons le budget de fonctionnement sans pour autant offrir moins de services. Au contraire, nous en avons créé. Compter d'abord sur nous-mêmes et notre capacité à s'adapter et à inventer est le meilleur gage de réussite.

Souffrez donc que je reste un maire combatif avec à cœur, la défense de l'intérêt des briens dans un contexte où il faut bien comprendre qu'on n'est rien sans les autres et que la coopération entre communes est garante de notre art de vivre et de notre prospérité.

La fronde des « gilets jaunes » que nous avons vécue de mi-novembre à mi-décembre, a atteint un niveau de violence jamais égalé. Quand bien même la confusion dans laquelle elle s'est déroulée en rend difficile une lecture politique claire, nous nous devons de rappeler au pouvoir exécutif qu'on ne gouverne pas malgré le peuple mais avec lui et que même si le train de réformes envisagé est légitime, on ne peut pas faire l'économie d'explications d'une part et faire preuve de justice sociale d'autre part.

Dans ce contexte d'instabilité politique grave, où la démagogie et le populisme affleurent dans chaque parole des oppositions, où les programmes s'inspirent essentiellement du rejet de l'autre, je vous invite à la plus grande vigilance et en particulier lors du scrutin européen à venir car, c'est peut-être le plus important depuis que le parlement européen est élu au suffrage universel.

Je vous souhaite donc une excellente année 2019, pleine de bonheur et de surprises pour vous-même et votre famille et à ceux qui souffrent, beaucoup de courage pour continuer à avancer.

**Je vous donne rendez-vous le vendredi 18 Janvier à 18h30 à la salle du Haut-Mur pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

**Pascal Lebruman**



## MAIRIE

1, place Robert BRUCE - 50700 BRIX

☎ 02.33.41.94.41

E-mail : [mairie@ville-brix.fr](mailto:mairie@ville-brix.fr)

Site Internet : [www.coeur-cotentin.fr](http://www.coeur-cotentin.fr)

### Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 10h à 12h  
Fermé lundi matin et vendredi après-midi

- **Les comptes-rendus** des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie, sur le site internet de la commune et à la bibliothèque.
- **Les ordures ménagères** sont à déposer le mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin.
- **Pensez à trier vos déchets** (verre, plastique, journaux) et à les déposer dans les conteneurs des quatre points de collecte sur Brix : parking du stade, Mont à la Kaine, route des Forges (Epine Hue) et route de Delasse (Delasse). Il est interdit de déposer des ordures ménagères au pied des conteneurs. La St Hubert est habilitée à verbaliser.
- **Déchetteries communautaires : à Valognes, la Fosse Prémèsnil** : du 1er novembre au 31 mars les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, les mardi et jeudi de 14h à 17h30. Du 1er avril au 31 octobre : les lundis, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h30 à 12h30 et 14h à 18h30.
- **À Bricquebec, Les Chasses Crochues** les lundis, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mardi et le jeudi de 14h à 16h. La carte-pass d'accès aux deux déchetteries est à retirer à la CCCC (demande possible en ligne)

## SERVICE ENFANCE

- **Écoles** : Maternelle : 02.33.21.31.81 - Primaire : 02.33.40.63.10 / Fax : 02.33.21.58.87  
E-mail : [ce.050179la@ac-caen.fr](mailto:ce.050179la@ac-caen.fr)
- **Cantine scolaire** : 02.33.41.96.05
- **Garderie périscolaire** : 02.33.03.58.62
- **Ramassage scolaire** : renseignements et inscriptions au 02.22.55.00.10 ou [transports50@normandie.fr](mailto:transports50@normandie.fr)

## LOISIRS

- **Bibliothèque** : 02.33.95.93.35  
E-mail : [bibliothequebrix@orange.fr](mailto:bibliothequebrix@orange.fr)  
Horaires d'ouverture :  
lundi : 16h00 – 17h30  
mercredi et vendredi : 16h00 – 18h00  
samedi : 10h00 – 12h00
- **Salle de la Viennerie** : réservation en mairie.
- **Salle du Haut-Mur** : possibilité d'organiser des expositions temporaires, renseignements en mairie.
- **Terrains de pétanque**
- **City stade**
- **Manéo n° vert** : 0800 150 150  
**Circuits et horaires** : [transports.manche.fr](http://transports.manche.fr)

## URGENCES

**Pompiers : incendie : 18**  
**Samu : 15**  
**Gendarmerie : 17**  
**Enfants disparus : 116 000**  
**Europe urgence : 112**  
**SOS Femmes Battues : 3919**  
**Urgence canicule et grand froid :**  
appeler la mairie  
02.33.41.94.41  
**Hôpital Pasteur Cherbourg :**  
02.33.20.70.00  
**Hôpital de Valognes :**  
02.33.95.70.00  
**Centre antipoison – Angers :**  
02.41.48.21.21  
**Centre de Soins non Programmés** : Hôpital de Valognes, du lundi au vendredi de 8h à 18h30.  
Appeler le 15 avant de s'y rendre.

## SOINS MEDICAUX

**Cabinet médical de Brix** : Drs GEFFRAY, LAGON, SAMSON, SIMON & PILORGET : 02.33.21.32.78  
La nuit, le week-end et les jours fériés, appeler le SAMU au 15 et préciser le rattachement au secteur Brix, Martinvast, Virandeville.  
**Kinésithérapeutes** : M. BESNARD et ROSE, Mme DURAND : 02.33.21.08.77  
**Infirmières** :  
Mmes HERVIEU & LETERRIER : 02.33.21.32.73  
Mmes LECOUCVEY & RISBEC : 02.33.21.16.38  
**Pharmacie** : LEFRANCOIS 02.33.21.09.23  
Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3732 suivi du code postal de votre commune.  
**Podologue** : Mme CAUCHON, le jeudi à domicile ou sur rendez-vous au cabinet (kiné) : 02.33.01.71.70

## ASSOCIATIONS

■ **Les Amis Briens** : lotos, balades, gymnastique, pique-niques, crochet, belotes.

M. Gilbert CADET 02.33.41.94.34

■ **L'A.P.E. (Association des parents d'élèves)** :

Mme Adeline TEXIER 02.33.02.03.82

■ **La Clé des Champs** : théâtre, danse, travaux manuels, yoga.

M. André LEPRESLE 02.33.41.94.47

■ **Les anciens combattants** :

M. Francis LAUNEY 02.33.41.95.62

■ **Familles Rurales** : Le P'tit Capé de Brix, club féminin, Patchwork et comité Festival

Mme Ellynn DUPONT 06.85.05.28.39

■ **Brix Équitation (A.B.E.)** :

Mme Séverine TRUFER 06.86.99.57.32

■ **A.S BRIX** :

Football : M. Régis LAUNEY 02.33.41.98.68

Gym Volontaire :

Mme Françoise LAUNEY 02.33.41.91.76

■ **G.R.D.C (Groupement Rural des Châteaux)** :

Mme Françoise LAUNEY 02.33.41.91.76

■ **Brix Danse** :

Mme Marie-Hélène PATRIX

Contacts 02.33.43.05.43 ou 02.33.44.24.79

■ **Brix'Namique** :

M. Stephan NAVET 02.33.41.79.96

■ **Club d'Utilisation Canine**:

M. Tanguy SERVANT 06.18.87.83.58

■ **Don du Sang** :

Mme Corinne RENAULT 02.33.21.33.48

## SOCIAL

■ **C.C.A.S de Brix (Centre Communal d'Action Sociale)**

Mme Danielle ESNAULT

02.33.04.59.29 ou 06.56.74.36.54

■ **A.D.M.R - Aides-ménagère – Portage des repas** :

Mme Danielle ESNAULT

02.33.04.59.29 ou 06.56.74.36.54

Il est possible également de s'adresser à :

- Mmes RIGOT et DESPLANQUES, 24 bis, rue Alexis de Tocqueville 50700 Valognes  
02.33.03.26.74
- la Fédération A.D.M.R. 130, rue du Jardin aux Chevaux 50008 Saint-Lô Cédex  
02.33.77.13.20

■ **R.A.M (Relais Assistantes Maternelles)** :

Accueil, animation, information, conseils.

Activités d'éveil : le lundi de 9h15 à 11h et le jeudi de 9h15 à 11h 30.

02.33.40.08.60 ou 06.72.18.28.91

■ **Antenne C.L.I.C** :

Place de l'église – 50500 Saint-Vaast-la-Hougue

02.33.43.43.32 – [clic.cotentin-est@wanadoo.fr](mailto:clic.cotentin-est@wanadoo.fr)

Permanences assurées par un personnel du Conseil Départemental à la Maison des Services à Valognes le mardi de 9h à 12h et à Brix sur rendez-vous :

02.33.21.74.00

■ **Conciliateur de justice** :

M. LEMAGNEN 06.07.66.75.90

■ **Restos du cœur de Valognes** :

Contact à Brix : M. Christian VIMONT 02.33.21.31.53

■ **Allo Enfance Maltraîtée** : (n° gratuit) 119

■ **Drogue Info Service** : (n° gratuit) 08.00.43.54.34

■ **Paroisse St Malo Presbytère** 6, place du Puits Artésien

50700 VALOGNES 02.33.40.12.64

E-mail : [paroisse.valognes50@orange.fr](mailto:paroisse.valognes50@orange.fr)

## RESEAU CONVIVIALITE



Le C.L.I.C (Centre Local d'Informations et de Coordination) Nord-est Cotentin et les S.A.G (Secteurs d'Actions Gérontologiques) de Valognes, Montebourg, St-Pierre-Eglise et Quettehou ont mis en place un réseau nommé « UN P'TIT BRIN D'CAUSETTE ». Ce réseau a pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Que vous souhaitiez offrir de votre temps et intégrer le réseau ou désiriez profiter de ces visites conviviales contacter le **C.L.I.C** par téléphone au : 02.33.43.46.32 ou par mail : [clic.cotentin-est@wanadoo.fr](mailto:clic.cotentin-est@wanadoo.fr)

## SERVICES MANEO



Des navettes sont à disposition de tous, sans condition d'âge ni de ressources :

- Manéo Proximité, pour se rendre de son domicile à Valognes les mardi, mercredi après-midi et vendredi matin ;
- Navette Manéo Express, qui permet aux habitants du Bocage Valognais de rejoindre la ligne régulière vers Cherbourg, depuis les mairies ou le domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Pour tout renseignement, s'adresser au Conseil Départemental de la Manche : [www.transports.manche.fr](http://www.transports.manche.fr) 0800 150 050 ou à la Maison des Services Publics : 02.33.40.08.60

## STOP A L'INCIVISME

### ■ Voisinage :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.**

■ Il est rappelé aux propriétaires d'engins motorisés que par Arrêté Municipal, certains chemins leur sont interdits et que dans les chemins où la circulation est permise, la plus grande prudence leur est recommandée, ces chemins étant aussi fréquentés par des cyclistes et des piétons.

### ■ Elagage et brûlage :

- afin de ne pas provoquer de dérangements sur les lignes électriques, il est demandé aux habitants de veiller à l'élagage des arbres près de celles-ci.

- le brûlage des végétaux ligneux ou semi-ligneux (branches nues) dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 1er avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100m des routes sous les conditions suivantes : les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16h (heure légale), tout feu doit être éteint au coucher du soleil. Le brûlage des souches et des végétaux persistants (buis, cèdre, thuyas...) est interdit.

■ Travaux agricoles : pensez à la signalétique et au nettoyage des routes pour la sécurité de tous.

### ■ Animaux :

Les comportements bruyants ou agressifs, odeurs peuvent être à l'origine de plaintes et justifier des sanctions pénales (amende par ex. pour les aboiements répétés et intempestifs de votre chien).

**Rappel : les chiens de catégorie I et II doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.**

### ■ Chats errants :

Il est rappelé que les animaux ne doivent pas être errants : ils sont responsables de nuisances auprès du voisinage (odeurs, bagarres nocturnes bruyantes, surpopulation incontrôlée...).

L'identification des chats, par tatouage ou puce électronique, est OBLIGATOIRE depuis la loi de janvier 2012. Afin que votre chat ne s'éloigne pas de votre domicile, la méthode est simple : la stérilisation pour les femelles et la castration pour les mâles (les personnes non imposables peuvent être aidées par l'association « 40 en Chats »).

Les habitants ne respectant pas la loi sur l'identification des chats et qui seront identifiés comme propriétaires de l'animal sont passibles de contraventions.

### ■ La Saint Hubert :



Une société privée de gardiennage, intervient pour la municipalité de Brix et sanctionne la divagation des chiens et le dépôt illégal d'ordures.

Evitons que la rencontre d'un enfant et d'un chien tourne au drame.

### ■ Divagations d'animaux domestiques :

Avec le retour de l'automne, les divagations d'animaux domestiques, bovins, caprins, ovins et équidés sont plus nombreuses sur le territoire de la commune.

Ces divagations constituent un danger pour les animaux eux-mêmes mais surtout pour les usagers de la route. La mise en sécurité et la recherche des propriétaires a un coût pour la collectivité. (Gendarmes, employés communaux et de l'Etat). Plusieurs accidents ont été déplorés cette année. Il convient donc que les détenteurs d'animaux soient particulièrement vigilants sur l'état des clôtures et doivent tout mettre en œuvre pour éviter que leurs animaux s'échappent.

A défaut, la procédure prévue à l'article L211-11 du code rural et de la pêche maritime, pourra être mise en œuvre. Elle consiste à exiger la réalisation de clôtures appropriées sous huit jours, à défaut, les animaux pourront être placés dans un lieu de dépôt au frais du propriétaire.

En outre, la divagation des bovins, caprins, ovins et équidés constitue une infraction réprimée par l'article R215-4-II 2° du code rural et de la pêche maritime (amende de 4ème catégorie).

## PAGE FACEBOOK



Vous êtes déjà nombreux à avoir rejoint la page Facebook de la commune de Brix.

N'hésitez pas à vous abonner, cette page permet de présenter les manifestations organisées sur le territoire de la commune mais aussi de diffuser toutes les informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin.

Cliquez sur « j'aime » dans la photo et vous recevrez toutes les informations qui concernent votre commune !

## DON D'ARCHIVES



Claude Pitthois, historien bien connu à Brix parce que l'auteur de notamment «Brix, Berceau des Rois d'Écosse» s'est éteint le 23 juin 2016 dans sa retraite de Cambernon.

Son fils Alain a eu la gentillesse de bien vouloir faire don à la commune des archives de son père contenant, outre les documents qui lui ont permis d'écrire ses deux ouvrages sur Brix, de très nombreux traités et documentations de généalogie, de la noblesse brionne, mais aussi, de toutes les familles à travers les siècles.

Un travail d'archivage va être nécessaire avant de pouvoir exploiter cette mine de renseignements.

Les spécialistes seront les bienvenus.

## ALLEZ, ON DANSE !



Après plusieurs mois de travaux de rafraîchissement et de petites tracasseries administratives, la discothèque «Kintana» a ouvert ses portes, le 9 novembre, au lieu et place de l'Aston fermée depuis 3 ans. La commission de sécurité réunie en amont préconisant l'installation d'une réserve d'eau, la Municipalité a décidé de prendre en charge la mise en œuvre de cet équipement, qui profitera à une dizaine de foyers voisins.

Le Kintana (qui signifie Etoile, en malgache), est une histoire de famille puisqu'il est géré par M. et Mme Gérard Goyat, leurs trois enfants et leurs conjoints. Nous leur souhaitons la bienvenue à Brix.

## BIENS DURUEL

Mme Marie Duruel, décédée le 21 mai 2016 a légué ses biens à la commune de Brix, en contrepartie de quoi elle demandait à la Municipalité d'entretenir sa tombe. Ces biens se composent d'une petite maison d'habitation et de dépendances et de terres agricoles. La Municipalité a confié la vente de ce patrimoine à l'étude notariale : deux compromis ont été signés le 6 septembre, l'un pour la maison, l'autre pour les dépendances.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, une gerbe a été déposée sur la tombe de Mme Duruel.

## VOTRE NOUVELLE SECRETAIRE D'ACCUEIL !



Son gendarme de mari ayant été muté, Anne-Claire Decaen, que nous avons recrutée pour remplacer Sophie Berteaux (partie exercer d'autres missions au sein de la Communauté d'Agglomération du Cotentin) a quitté la région. C'est Carole Richard qui la remplace depuis le 25 juillet, à l'accueil.

## NOUVELLE FLEURISTE

L'heure étant venue de prendre sa retraite, Claudine Delaplanque a cédé sa place à Hélène Larquemin. Une belle pivoine rose orne maintenant la façade du magasin. Les services proposés restent les mêmes : vente de fleurs, plantes, bibelots, compositions pour cérémonies, livraison à domicile. Madame Larquemin propose également le nettoyage et fleurissement des pierres tombales toute l'année.

LE BOURG FLEURI

02.33.04.14.07

Ouvert du mardi au samedi jusqu'à 19h00 et le dimanche matin.

# Maison de l'enfance et de la culture



13 rue Bertin Mangon  
02.33.95.93.35  
bibliothequebrix@orange.fr  
Horaires:  
lundi 16h/17h30  
vendredi 16h/18h

mercredi 16h/18h  
samedi 10h/12h.

*Pendant les fêtes, la bibliothèque sera fermée du lundi 24 décembre au mercredi 2 janvier inclus.*

**LIRE@COEUR**  
MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU  
COEUR COTENTIN

La bibliothèque de Brix fait partie du réseau **Lire@coeur**, regroupant huit bibliothèques du territoire du Cœur du Cotentin : Bricquebec-en-Cotentin, Brix, L'Etang-Bertrand, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Sottevast, Tamerville et Valognes.

**Ainsi, depuis le 1er janvier 2018, les lecteurs de la bibliothèque de Brix ont accès à différents services :**

- une carte d'abonnement unique valable dans tout le réseau : l'emprunt et le retour des documents s'effectuent dans la bibliothèque de leur choix.

- navettes documentaires : possibilité de réserver de faire acheminer les documents dans la bibliothèque de leur choix

- ressources numériques en ligne en 2019 : accès à la presse, le cinéma, l'auto-formation depuis leur domicile, après obtention d'un identifiant délivré à l'accueil de sa bibliothèque.

- Accès internet libre et gratuit pour tous

L'emprunt de documents ainsi que l'accès aux ressources numériques nécessitent un abonnement. Cependant la consultation sur place et l'accès aux autres services est libre et gratuit.

## Actualités de la bibliothèque

- Ateliers jeux : onze séances en 2018 un vendredi par mois de 16h45 à 18h, neuf financées par la commune et deux par le Réseau Lire@coeur. Le calendrier est visible sur le site Lire @Coeur du réseau et sur la page facebook de la commune.



- Une soirée jeux a été proposée à Brix aux habitants des 8 communes du réseau le vendredi 9 novembre dans les locaux de la maison de l'enfance et de la culture.

- Accueil du RAM : les bénévoles animent un atelier «Lire avec les tous petits» avec les assistantes maternelles 4 fois par trimestre.



- Ateliers informatiques : 6 personnes ont bénéficié de quatre séances d'initiation à l'informatique au cours du mois de septembre.

- Lecture d'albums, les bénévoles ont invité les enfants de 3 à 6 ans à venir écouter des histoires de Noël un samedi de décembre.

*Les bénévoles de la bibliothèque proposent aussi le portage de livres aux habitants de Brix qui ne peuvent pas se déplacer. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir, de vous renseigner et de vous accompagner dans vos recherches si vous le souhaitez.*

Pour plus d'informations :

## Tarifs d'abonnement

- adultes : 8 €
- jeunes (- 18 ans) : gratuit
- étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux : 4 €

**Coordination réseau :0233958242**

**Bibliothèque de Brix :0233959335**

**S.A.R.L. LAUNÉY MENUISERIE**



CHARPENTE - MENUISERIE - FABRICANT D'ESCALIERS - TOUTS TRAVAUX DU BÂTIMENT

1, route des Sablons - La Croix du Parc - 50700 BRIX

Tel 02 33 41 94 15 - Fax 02 33 41 30 45 - launeymenuiserie@orange.fr

**POMPES FUNEBRES LAUNÉY**

**CONTRATS OBSÈQUES**

1, route des Sablons - La Croix du Parc  
50700 BRIX

02 33 41 94 15 - 02 33 41 33 39  
06 11 65 77 91  
Fax: 02 33 41 10 45



**Lecacheur**

**PATRICK**

Couverture - Zinguerie - Bardage  
Isolation par l'extérieur

289, Route du Prieuré - 50700 BRIX

☎ 02 33 41 90 54 - Mobile 06 74 85 59 22  
e-mail : patrick.lecacheur@wanadoo.fr



**ESPACE ÉMERAUDE**

**MOTIN Frères S.A.**  
au capital de 1 110 000 €

VATRA

AGRICULTURE BRICOLAGE JARDINAGE MATÉRIEL CENTRE AUTO

**KUHN**

**Wagner**

Le Mont-Rouge - B.P. 317 - 50700 VALOGNES  
Tél. : 02.33.48.11.24 - Fax : 02.33.95.09.45  
La Hastonnière - 50200 COUTANCES COURCY  
Tél. : 02.33.78.77.20 - Fax : 02.33.47.79.62

**HOTEL L'EDEN**  
L'hôtel l'Eden vous souhaite la bienvenue

Ahmed Benzid 34 route de delasse 50700 Brix  
SAS TIZIRI RN 13 sortie Delasse  
Siren:812751758.  
fixe:0953218425  
portable:0631557194  
hotelledenbrix@gmail.com



**THIERRY MECANIQUE AUTOS AD**

**EXPERT**

Réparation toutes marques-Dépannage  
Parallélisme-Diagnostic-Forfait Climatisation  
Cartes Grises

Du lundi au vendredi : 8h00 / 12h00-13h30 / 18h30  
Le samedi : 9h00 / 12h00 - Fermé

**ZA 12 rue Hervé Dannemont-50700 BRIX**  
**TÉL./FAX : 02 . 33 . 71 . 21 . 87.**

**COLAS**

ILE-DE-FRANCE  
NORMANDIE

Travaux publics et privés  
Travaux particuliers

COLAS I.D.F.N Agence CHERBOURG  
19 rue Hervé Dannemont  
50700 BRIX  
Tél : 02.33.88.34.00  
Mail : cherbourog@colas-idfn.com

**Primum Carrosserie**

**CARROSSERIE GOSSELIN**

11, rue Hervé Dannemont  
ZA Le Mont de la Kaine - 50700 BRIX  
Tél. 02 33 20 43 77 - gosselin.david@99business.fr  
www.jdm-automobiles.com

Concessionnaire 

**EN VRAI, PLUS ON SE PARLE, MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3,5 millions de sociétaires, sur le terrain.

groupama.fr

Assureur Auto, Habitation, Santé, Prévoyance, Epargne/Retraite et Banque

11, place du Château - VALOGNES - Tél. 02 33 40 04 24

**N°Cristal 09 69 36 10 11**  
APPEL MON BUREAU

**Groupama**  
COOPÉRATIVE FINANCIÈRE  
la vraie vie s'assure ici

 **suez**

**ANCIENNEMENT HANNOT**

Collecteur de Déchets, Vidange, Débouchage,  
Curage, Inspection vidéo, Nettoyage industriel,  
Dégazage, Location de bennes et citernes

**02 33 22 03 39**

## VOIRIE

Après une trentaine d'années passées au service de la commune de Brix, Rémy Gillette a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2018. Son départ s'est passé aussi discrètement que Rémy l'a été au cours de sa carrière ... Ponctuel, toujours disponible en cas d'urgence ou d'aléas climatiques, il connaissait sur le bout des doigts les moindres recoins de la commune, ayant eu à cœur d'entretenir régulièrement les routes et chemins communaux, les espaces publics et les cimetières ... Merci Rémy !

L'effectif des agents de voirie et d'entretien de la commune a été maintenu par le remplacement de Rémy en la personne de Sébastien Gaspard, recruté comme agent stagiaire depuis le 15 juin 2018. L'équipe est donc toujours composée de 4 agents dont 3 sont domiciliés à Brix.

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), les élus qui y siègent ont travaillé sur les compétences à mettre en œuvre par la CAC et celles à rétrocéder aux collectivités qui la composent. La voirie fait partie des charges qui reviennent désormais aux communes historiques.

Cependant, compte tenu des investissements réalisés avant transfert à la CCBV puis la 4C, la CLECT (commission d'évaluation des charges transférées) a proposé à la CAC d'attribuer à la commune de Brix, une compensation annuelle, sans limitation de durée selon les statuts actuels, de 75 000 €. Cette somme viendra abonder le budget communal lors des prochains travaux d'entretien de voirie. L'état de nos voies de circulation est un sujet préoccupant au quotidien. Si l'état des voies communales est jugé satisfaisant, il n'en est pas de même pour les routes départementales telles que les routes de L'Eau Gallot (RD 119) et du Prieuré (RD 121) ... Nous avons donc demandé récemment au représentant de la Direction Départementale des Routes de la Manche de venir visiter ces structures et il nous a été répondu que les derniers travaux réalisés sur la RD 119 du Presbytère vers Saint Martin le Gréard datent de 1995 !

Cela mérite bien d'être revu et le département s'est engagé à reprendre les plus grosses déformations et stabiliser les accotements pour lui rendre le niveau de service requis...

Concernant la RD 121, pour la portion située entièrement sur la commune de Brix, le département s'engage à une réfection totale de la voirie avec création d'aires de croisement, travaux de curage et revêtement de chaussée en enduit bicouche compris reprofilage préalable. Affaire à suivre ...



Revenons encore une fois sur l'élagage au droit des voies de circulation !!! Il est du devoir de chaque propriétaire de procéder à l'entretien des haies qui longent et surplombent parfois les routes et réseaux aériens d'alimentation électrique ou téléphonique. Malheureusement, nombreux sont ceux qui négligent cet entretien et les agents communaux sont appelés en urgence lorsque des branches, voire des arbres entiers, tombent lors des tempêtes ou chutes de neige sur des fils, privant les abonnés du secteur de téléphone ou d'électricité ! Dommage que les propriétaires eux-mêmes, c'est rarement le cas, ne soient pas privés de lumière ou d'accès Internet, cela les rendrait sans doute plus responsables ...

Ces travaux d'élagage peuvent être réalisés directement par les propriétaires qui en ont les moyens humains et matériels, sinon par des entreprises extérieures dont la liste peut se trouver sur les Pages Jaunes de l'annuaire ou Internet ... De plus, un service de broyage à domicile existe, les coordonnées sont disponibles en mairie.

Loris Vallée

## QUARTIER DE LA CROIX DU PARC

Ce projet a commencé de façon chaotique avec un maître d'œuvre et spécialiste VRD qui n'en était plus un.

En effet, l'ingénieur VRD a démissionné dès le mois de janvier et celui qui lui a succédé quelques mois plus tard a lui aussi, démissionné.

J'ai donc demandé au directeur de l'entreprise de se désengager, vu son incapacité patente à gérer le projet. Il a accepté et nous avons pu réorganiser le groupement sans avoir à relancer un appel d'offres.

L'entreprise «Gwenaëlle Deniau – Paysagiste concepteur» qui a réalisé l'essentiel des esquisses et plans AVP assure désormais la maîtrise d'ouvrage et a recruté la société Infra VRD pour les travaux donc, de VRD (voirie, réseaux divers).

Le dépôt du permis d'aménager est prévu début janvier 2019, pour un démarrage des travaux début septembre. Nous avons par ailleurs rencontré, début décembre, la SA HLM du Cotentin, qui s'intéresse de près à notre programme, de manière à ce que l'on puisse inclure des logements sociaux directement dans la planification du projet.

## ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS ET ZERO PHYTO



Le conseil municipal a décidé, lors de la réunion de conseil du 24 octobre 2018, d'adhérer à la charte d'entretien des espaces publics. Mise en place en 2006 par le FREDON (organisme à vocation sanitaire dans le domaine végétal), elle rassemble actuellement 140 communes de la Manche et 36 organismes départementaux.

Son objectif est de diagnostiquer et identifier les mauvaises pratiques pour dresser un état des lieux, et de mettre en place des actions visant à réduire les sources de contamination des eaux, en responsabilisant chacun.

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement.

C'est pourquoi notre commune s'engage dans cette démarche de suppression des pollutions par les produits phytosanitaires avec l'appui du FREDON.

## PROJET PHOTOVOLTAIQUE



Il s'agit d'une installation utilisant le rayonnement solaire grâce à des panneaux installés sur la toiture de la halle de stockage. 90 panneaux, représentant une surface totale de 160 m<sup>2</sup> dégageront une puissance globale de 24,4 kWc. Suite à l'étude de faisabilité réalisée par le SDEM 50 (Syndicat départemental d'Energies de la Manche), tant technique qu'économique, un avis favorable a été donné, l'installation étant entièrement financée par le syndicat.

En fin de vie, le recyclage des panneaux sera assuré par l'association PV Cycle France.

A travers ce projet, la municipalité entend contribuer, même modestement, à la lutte contre le dérèglement climatique, à la préservation de l'environnement et à la réduction de la consommation de l'énergie primaire.

## VEHICULE ELECTRIQUE



En juin dernier, la camionnette de la commune a été accidentée et considérée par l'assurance comme non réparable. Nous avons alors engagé une réflexion au sein du conseil municipal sur l'opportunité de s'orienter vers l'achat d'un véhicule électrique. Finalement, l'ensemble du conseil municipal a opté pour cette solution qui correspond à nos objectifs de développement durable.

Après 6 mois d'utilisation, force est de constater que cette voiture, avec 180km d'autonomie, remplit parfaitement sa fonction car adaptée aux trajets réalisés journalièrement.

Le coût d'entretien est d'ailleurs largement inférieur à celui d'un véhicule diesel.

Le prix à l'achat est de 16.000 euros.

## TRAVAUX

### RAMPE PMR :



On n'y croyait plus !! Deux maîtres d'œuvre avaient même jeté l'éponge ! Finalement, Jérémy Maurouard et son entreprise ont relevé le défi et après 3 mois de travaux, une rampe pour personnes à mobilité réduite (PMR) relie enfin le cœur du bourg aux écoles et à la bibliothèque. Un ouvrage qui facilite bien la vie des mamans qui devaient porter les poussettes pour monter l'escalier menant à l'école. Le coût de l'opération s'élève à 80.000 euros, la commune ayant bénéficié d'une dotation globale de 20.000 euros pour les mises aux normes d'accessibilité.

## VIE SCOLAIRE

### Juin 2018 : en route vers le collège

Comme chaque fin d'année scolaire, les élèves de CM2, futurs collégiens, ont été conviés à la cérémonie de remise des dictionnaires qui s'est tenue le 19 juin.

A l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, chaque enfant a reçu un petit Larousse illustré, des mains de M. Le Maire.

Conjointement, dans le cadre de l'opération « un livre pour les vacances » Monsieur Schmitt, directeur de l'école, a distribué aux élèves un livre de sélection de fables de Jean de la Fontaine, illustré par l'auteur de BD, Joann Sfar. Cette opération, organisée par le Ministère de l'Education Nationale, a pour but d'encourager la lecture.

### 1er juillet 2018 : fête de l'école



Le beau temps était au rendez-vous pour fêter la fin de l'année scolaire. C'était la dernière pour Madame Lequertier, l'heure d'une retraite bien méritée ayant sonné.

Les enfants se sont succédé sur scène pour présenter leurs danses à un public venu nombreux.

L'après-midi s'est terminée par le verre de l'amitié.



### 3 septembre 2018 : rentrée des classes

200 enfants ont fait leur rentrée à Brix cette année :

- 67 en maternelle répartis en 3 classes :
  - 24 PS, classe de Madame Samson
  - 19 MS, classe de Madame Legastelois et Madame Legallais
  - 24 GS, classe de Madame Enée

Sylvie Adam et Marielle Lepresle interviennent en tant qu'ATSEM.

- 133 en élémentaire répartis en 6 classes :
  - 21 CP, classe de Madame Blandamour
  - 22 CP/CE1, classe de Madame Estournet
  - 22 CE1/CE2, classe de Monsieur Teissier
  - 24 CE2/CM1, classe de Madame Locoge
  - 20 CM1/CM2, classe de Monsieur Schmitt, directeur d'école, et de Madame Bedu qui assure la demi-décharge de direction
  - 24 CM2, classe de Madame Folliot.

Le retour à la semaine de 4 jours et l'arrêt des temps d'activités périscolaires ont marqué cette rentrée.

### Cantine :

Sur 200 enfants scolarisés, 176 sont inscrits à la cantine et y mangent pour la plupart, tous les jours.

La capacité d'accueil des petits arrivant à saturation dans l'espace actuel, une réflexion a été menée afin d'améliorer leur accueil et les conditions de travail du personnel. Ainsi, depuis la rentrée, 2 services ont été mis en place avec un temps de jeux avant ou après le repas.



Le projet de loi sur l'alimentation prévoit d'imposer à l'horizon 2022, 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans les restaurations collectives.

La commune a décidé d'introduire les fruits et légumes BIO au menu dès cette année. Les repas sont préparés sur place et revus 2 fois par an en essayant de respecter au mieux l'équilibre alimentaire.

Dans une démarche de gestion durable et de respect de l'environnement, nous avons opté pour la dématérialisation des menus qui étaient auparavant distribués dans les cahiers. Vous pouvez les consulter sur le site Facebook « comunedebrix », ainsi que sur les panneaux d'affichage des 2 écoles et à l'entrée de la garderie.

### Garderie :

90 enfants environ fréquentent la garderie périscolaire.

L'accueil est assuré de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## Travaux

La classe de Madame Enée ainsi qu'une partie de la cantine ont été repeintes cet été.

L'ensemble toboggan/mur de grimpe de maternelle arrivant en fin de vie, il a été remplacé par une structure de jeux extérieurs en matériaux recyclés et recyclables.

L'éclairage du groupe scolaire est progressivement équipé de plafonniers LED.

Une réflexion est en cours sur le recyclage du papier dans les classes (et en mairie) avec incitation des enfants, des instituteurs et du personnel d'entretien des locaux au tri sélectif.

## Mercredis Loisirs



Cet accueil appelé ALSH (accueil loisirs sans hébergement) est géré par l'association Les Francas de la Manche.

Nous ne pouvons pas en assurer nous-mêmes la gestion car aucune employée ne dispose des diplômes requis.

Les enfants sont désormais accueillis le mercredi de 7h30 à 18h30 avec goûter et restauration sur place le midi.

C'est un accueil que nous voulons de découvertes et d'échanges, riches en activités favorisant l'épanouissement des enfants.



Le plan de financement que nous avons mis en place, bien que la commune prenne à sa charge une partie importante du coût, reste cher pour beaucoup de familles : 14€ par mercredi par enfant.

Il faut savoir que les décrets d'application du « plan mercredi » ne sont parus qu'en juillet et, la CAF a eu toutes les difficultés à mettre en œuvre le dispositif.

Nous avons donc de bonnes raisons de penser que dès la rentrée prochaine, au vu des échanges avec la CAF, le tarif sera modulé en fonction du quotient familial des parents.

Nous vous invitons donc, dès la rentrée de janvier, à vous renseigner auprès de Mme Mélanie Pestel, directrice du centre de loisirs de Brix.



Elle vous indiquera la marche à suivre pour inscrire votre enfant et bénéficier de l'aide de la CAF : 06.25.03.13.63/ [alsh.brix@francas50.fr](mailto:alsh.brix@francas50.fr).

Il est également possible de retirer un dossier en mairie.

## Illuminations du bourg



Le 7 décembre, la chorale des enfants a animé le lancement des illuminations du bourg.

## SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Le permis de construire a été déposé fin novembre et parallèlement nous avons lancé les appels d'offres de manière à rester dans les délais préalablement fixés.

Nous avons obtenu 200.000 euros de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Le contrat de pôle de services est en cours d'évaluation.

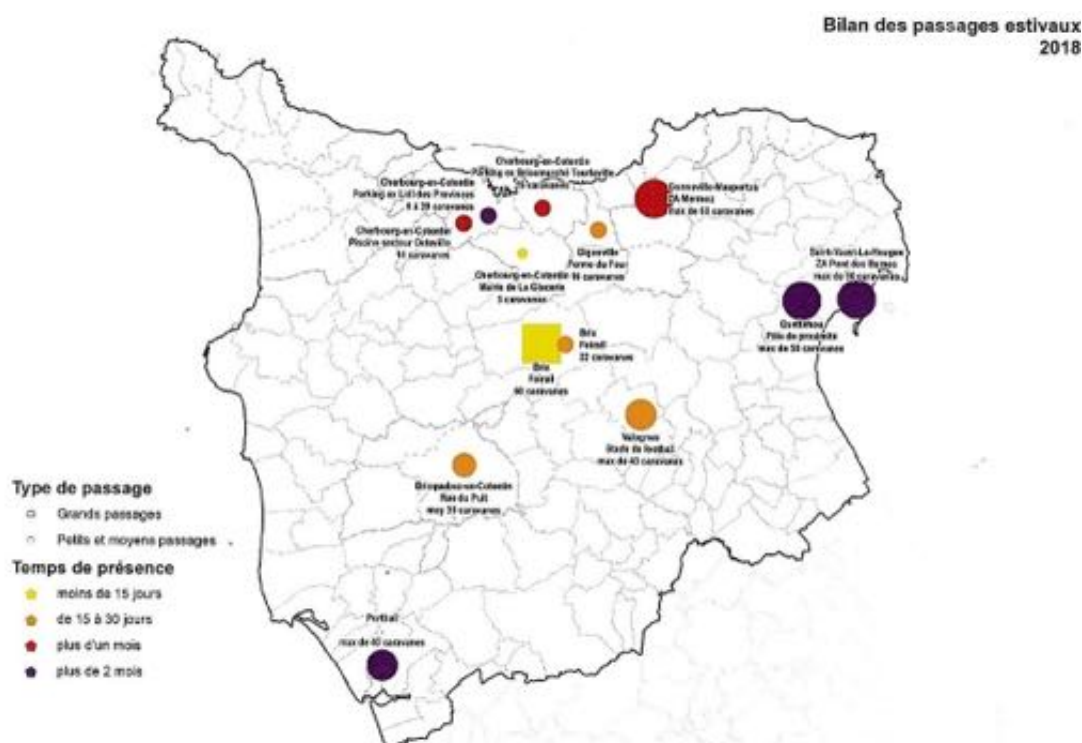
Nombre d'entre vous qui œuvrez dans les activités des associations brionnes ont pu s'apercevoir à quel point cette salle est devenue une nécessité pour faire vivre et développer la vie associative à Brix.

L'activité « mercredi loisir », dont le rôle social n'est plus à prouver, contraint certaines associations à utiliser des locaux mal adaptés à leur activité.

Cette salle répondra, nous en sommes convaincus, à vos attentes.

Objectif !! Premier coup de pioche au printemps.

## TERRAIN DE FOIRE = AIRE DE GRAND PASSAGE 2018



En effet, le foirail de Brix a constitué une aire de grand passage pour la CAC (Communauté d'Agglomération du Cotentin) cet été. Deux groupes s'y sont succédé. Le premier était une mission évangélique menée par le pasteur Zugetta, constituée d'une soixantaine de caravanes qui ont séjourné du 29 juillet au 5 août, sachant que 3 familles sont restées jusqu'au 7 août.

L'autre groupe, constitué celui-là de seulement une vingtaine de caravanes, a séjourné du 17 au 26 août et n'était pas véritablement une mission mais un ensemble hétéroclite de nomades régionaux venus prendre le bon air à Brix.

L'ensemble des séjours a été géré par les services de la communauté d'agglomération avec beaucoup de célérité et de professionnalisme et je les en remercie.

Durant ces 2 séjours, aucun désordre ni trouble à l'ordre public n'a été constaté, le site a été laissé dans un bon état de propreté et peu de détériorations ont été relevées. Le nettoyage complet du site et les quelques matériels abimés ont été pris en charge par la CAC.

Une affaire n'a pu être gérée correctement, et pour cause puisqu'il s'agit de la "grosse commission" que ces braves gens font dans la nature, au mépris de nos usages. A priori, c'est culturel !!!

Les sites ainsi pollués ont été nettoyés essentiellement par les services de la commune et je le déplore.

D'autres sites que celui de Brix ont été occupés cet été (Gonneville-Quettehou- St Vaast- Valognes) et nulle part, il n'y a eu de problèmes de cohabitation.

Sans faire d'angélisme, on peut considérer que les solidarités mises en place par la communauté d'agglomération pour aider les communes à accueillir ces voyageurs hors normes ont permis aux maires de les recevoir dans un climat serein et apaisé.

Brix n'est pas volontaire pour accueillir un grand passage à l'été 2019, sachant que nous attendons un autre grand passage, celui de danseurs du monde entier pour le festival « danse avec le monde » au mois d'août.

## FRELONS ASIATIQUES : BILAN 2018

Dès le printemps et tout au long de l'été, près de 50 nids de frelons ont été signalés en mairie. Après identification, 24 colonies de frelons asiatiques ont été détruites. La prédominance de cette espèce sur notre territoire est en constante progression : fin octobre, 5950 signalements ont été enregistrés dans la Manche. La lutte sera difficile et longue, aussi nous comptons sur votre vigilance pour signaler au plus tôt la découverte d'un nid et contribuer ainsi efficacement à la mise en œuvre de sa destruction.

Tableau récapitulatif identification et consignes.

	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon	<p>Frelon asiatique, <i>Vespa velutina</i></p>		<p>Frelon européen, <i>Vespa crabo</i></p>
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.	Dans un bâti, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).
Procédure	<p align="center"><b>NID A SIGNALER EN MAIRIE</b></p> <p align="center"><i>Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p><b>LA COLONIE DE CE NID DE FRELONS ASIATIQUES A ETE DETRUITE</b></p> <p>L'ENVELOPPE DU NID VA SE DEGRADER PROGRESSIVEMENT AVEC LES INTEMPERIES</p> <p>IL EST DONC INUTILE DE SIGNALER CE NID A LA MAIRIE</p> <p><small>CETTE AFFICHE EST REALISEE A PARTIR DE COMPOSANTS MODERNISABLES, MERCI DE LA LACHER SUR PLACE</small></p> </div>		<p align="center"><b>NE PAS SIGNALER EN MAIRIE</b></p> <p>Si je veux détruire le nid, je prend contact avec une entreprise spécialisée.</p> <p>Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.</p>



24h/24 7j/7

# BRIX TAXI

## 02.33.08.08.08



8 Passagers



TOUTES DISTANCES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS  
GARES AEROPORT TOURISME DISCOTHEQUES ....

**TRANSPORT DE MALADE ASSIS**



## Éric SERVANT

### ÉDUCATEUR CANIN toutes races

COMPORTEMENTALISTE - FORMATEUR AGRÉÉ  
MAÎTRE CHIEN DE SÉCURITÉ - EXAMEN VAE

**+ DE 15 ANNÉES D'EXPÉRIENCE CYNOPHILE**



RING, OBÉISSANCE,  
AGILITY à DOMICILE ou TERRAIN  
VENTE D'ALIMENTS  
VENTE MATÉRIELS TOUS CHIENS



Tél. 06 14 39 45 44  
<http://eric servant.fr>

PRO PLAN

MANCHE - CALVADOS

*À l'Escale Normande*  
2, route de Valognes  
50260 SOTTEVAST  
☎ 02 33 41 97 63

*Restaurant - Traiteur*  
a.Jesca@normande@orange.fr

**Maçonnerie**  
*Joël* **ETASSE**  
ARTISAN

**02.33.41.30.30 / 06.75.48.41.38**

Terrasses - Joints - Murs de clôture  
Enduit traditionnel - Maçonnerie pierres

**TRANSPORTS**

**Cousin**

Transports  
Benches  
Plateaux  
Semi et 6x4

Tél. 02.33.20.40.78      ZA du Mont à la Kaine  
Fax 02.33.20.13.41      50700 BRIX

*Le vin  
notre  
passion*

*Le Cellier  
des Grands Vins*

*Valognes* 02.33.40.45.95  
[www.lecellierdesgrandsvins50.fr](http://www.lecellierdesgrandsvins50.fr)

**INFRA VRD**

Voiries  
Réseaux  
Détections

• **INFRA VRD** •  
☎ 06.45.10.31.20  
✉ [contact@infravrd.fr](mailto:contact@infravrd.fr)  
📍 12 rue la Rousselière 50210 Savigny  
🌐 [www.infravrd.fr](http://www.infravrd.fr)

• Aménagement urbain • Lotissement • Détection des réseaux •  
• Collectivité • Particulier •

Prostateur  
localisation réseaux  
Coordonnateur & directeur  
BUREAU VERITAS  
Certification

## Communauté d'Agglomération du Cotentin(CAC)

### Restitution des compétences

La CAC avait 2 ans, à partir de sa création pour notamment, définir l'intérêt communautaire rattaché à certaines compétences.

Pour chaque compétence, une réflexion a été menée par les commissions de territoire et les commissions thématiques afin de définir l'échelle de gestion la plus pertinente : (communale ou communautaire).

### Maintien des services existants par la création d'un service commun

Le but est de permettre aux communes de maintenir l'offre de services mise en place au sein de l'ancienne Communauté de Communes du Cœur du Cotentin. Elles sont claires et relativement peu nombreuses et ont été validées à l'unanimité en commission de territoire.

<b>Affaires scolaires</b>	Actions favorisant la réussite scolaire des élèves du secondaire : distribution de dictionnaires
<b>Politique petite enfance</b>	Gestion du multi-accueil la « Farandole » à Valognes et les « Boud'choux » à Bricquebec Gestion du Relais Assistantes Maternelles itinérant Gestion du Lieu d'Accueil Enfants-Parents
<b>Réseau lecture</b>	Coordination et gestion d'un réseau de lecture Cœur Cotentin
<b>Sport</b>	Participation aux dépenses de fonctionnement des annexes d'enseignement sportif mises à disposition des établissements scolaires du secondaire
<b>Tourisme</b>	Balisage et petit-entretien des chemins de randonnées de l'ancienne communauté de communes mais non retenus par la CAC au titre de l'intérêt communautaire.

La gouvernance du service commun sera assurée par la commission de territoire de la 4C sachant que les décisions sont prises à la majorité simple.

**Répartition des charges du service commun :** toute dépense nouvelle sera répartie entre communes sur la base de la clé ci-contre (50% population DGF 2018 et 50% potentiel fiscal).

### Tableau de répartition de la charge de fonctionnement du service commun

Commune	Répartition des charges (population +potentiel fiscal 50/50)
BREUVILLE	1,3%
BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	21,2%
BRIX	7,5%
COLOMBY	1,7%
ETANG-BERTRAND	1,7%
HUBERVILLE	1,2%
LIEUSAIN	1,3%
MAGNEVILLE	1,1%
MONTAIGU-LA-BRISETTE	1,7%
MORVILLE	0,9%
NEGREVILLE	2,6%
RAUVILLE-LA-BIGOT	3,8%
ROCHEVILLE	2,0%
SAINT-JOSEPH	2,7%
SAUSSEMESNIL	2,9%
SOTTEVAST	7,7%
TAMERVILLE	2,1%
VALOGNES	32,8%
YVETOT-BOCAGE	3,8%

La voirie a été restituée aux communes le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans leur majorité, les maires de l'ancienne 4C n'ont pas souhaité mutualiser les AC (attributions compensatrices) versées par la CAC. Pour Brix, cette AC s'élève à 77 000 € et couvre la dépense d'entretien courant des voiries communales.

# Vie communale

## D'BRIX DAY

« La 3ème édition du D'Brix Day » a eu lieu le 6 juillet, devant un public pas encore assez nombreux, malgré une belle programmation et notamment, la présence d'un enfant du pays, Arnaud Tendrel, guitariste et chanteur de la « Faim du Tigre », groupe lauréat du Tremplin des Musiques Actuelles 2018.



## FOIRE SAINT DENIS

La Saint-Denis a eu lieu les 29 et 30 septembre sous une météo beaucoup plus clémente que l'année dernière ! Toujours en quête d'idées nouvelles visant à dynamiser et pérenniser cette manifestation, la municipalité a souhaité en quelque sorte « revenir aux sources » en mettant l'accent sur l'agriculture biologique, avec le soutien de Stéphane Bellin, producteur à Tollevast (Le Jardin de la Vieille Ecole) qui a coordonné les opérations. Un village bio de 200 m2 a accueilli pendant les deux jours de foire une dizaine de producteurs et autant d'associations oeuvrant autour du bio. Les visiteurs ont semblé « goûter » cette exposition-vente, d'autant que les exposants avaient prévu un repas entièrement bio et/ou local. Deux conférences/débat ont trouvé leur public : le samedi, sur le thème « comment passer de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture biologique », le dimanche sur la façon de manger bio et local dans le Cotentin. Ce village bio a beaucoup plu et l'expérience est sans aucun doute à renouveler.





## 11 NOVEMBRE



Cette année marquait le centenaire de l'Armistice de la Guerre 14/18 ; aussi, les enfants des écoles ont été associés à la commémoration du 11 novembre, aux côtés des anciens combattants et des élus, et avaient préparé avec leurs enseignants la lecture du texte de Paul Eluard, « J'écris ton nom », dont ils ont lu un passage, chacun leur tour.

A l'occasion de cette cérémonie spéciale, Francis Launey a égrené les noms des morts pour la France durant la Grande Guerre.

## LA CLE DES CHAMPS



**La Clé des Champs** est une association active dont les membres s'attachent à proposer des activités diverses et ouvertes à tous : théâtre (enfants, ados et adultes),

travail manuel (enfants), yoga et danse de salon.

La rentrée 2018 a cependant été maussade pour ses adhérents : le président Claude Le Tullier a dû céder sa place pour se soigner et prendre du repos, André LEPRESLE l'a remplacé au pied levé. Tous les membres du bureau souhaitent à Claude un bon rétablissement.

### Rejoignez-nous !

Envie d'adhérer à une activité ou de devenir membre de notre association ? Nous vous attendons !

Vous êtes un danseur confirmé ? JP vous accueille dans ses cours de danse de salon le lundi 20h45 et mercredi 19h30 et 21h00. Vous débutez ? Ce n'est pas un problème ! Jacky se fera un plaisir de vous apprendre vos premiers pas lors de son cours « débutant » du lundi à 19h30.

Pour le théâtre, la troupe d'adultes est en représentation toute l'année avec une nouvelle pièce : Le Bal des escargots de Jean-Claude Martineau. Les enfants, ado et pré-ado travaillent et répètent avec nos animateurs Patricia, Priscilla, Manon, Nicole et Arnaud. Ils proposeront leurs pièces en juin !



Patricia a relancé cette année l'activité « travail manuel » : bricolages, créations sur différents supports sont proposés aux enfants le mercredi à 15h30.

La section yoga est complète pour 2018 mais vous pourrez-rejoindre les cours de Sandrine (diplômée de la FF de Hatha Yoga) à la rentrée 2019 (pré-inscriptions dès le mois de juin) : mardi 18h30, mardi 20h00 et jeudi 18h45.

### Suivez-nous !

Au cours de l'année 2019, n'hésitez pas à aller applaudir notre troupe de théâtre adulte : pièce comique, fous rires garantis ! (prochaines représentations : le 12 janvier à Valognes, le 19 janvier à Saint Pierre Eglise, le 2 février à l'Etang Bertrand) !

Nous vous proposons également une soirée dansante avec orchestre le 2 mars 2019 salle du Haut-Mur.

### L'évènement 2019 !

Nous fêterons cette année les 30 ans de notre association !

Nous réfléchissons encore à la manière de les fêter et ne manquerons pas de vous en informer.

En attendant, vous pouvez suivre notre activité sur notre page Facebook : **La Clé Des Champs Brix**.

Contact au 02 33 41 94 47 ou par mail

[lacledeschampsbrix@gmail.com](mailto:lacledeschampsbrix@gmail.com)

## BrixDanse



La saison 2018/2019 avec un effectif de 182 adhérents a débuté le 10 septembre.

L'association est constituée de cinq groupes dont celui des débutants créé en 2016/2017.

Cette année 29 personnes (qui n'ont jamais dansé ou très peu) se retrouvent le mardi soir à 19h à la salle de la Viennerie et c'est dans une bonne ambiance que les danses sont apprises dans tous les groupes.

### Tarif

Le prix de l'adhésion reste inchangé : 100 euros par personne

Ce forfait comprend :

- cours 1h30/semaine (environ 30 cours /an) se déroulant à Brix ou à Valognes
- des répétitions de 1h30 le mardi ou le jeudi (salle de la Viennerie)
- un stage de 7 heures sur un weekend avec un professeur de danse professionnel et le repas du dimanche midi pris en commun.
- 4 soirées dansantes dont deux avec repas toujours compris dans l'adhésion !

Une nouveauté cette année : l'une des quatre soirées dansantes, **OUVERTE A TOUS**, se déroulera à la salle culturelle de Les Pieux le 25/01/19 animée par l'orchestre ALEXANDRE LEMONNIER (12 euros l'entrée avec pause-café et gâteaux).

Le bénévolat est l'atout majeur de l'association avec une équipe bien rodée qui permet son bon fonctionnement.

Pour toute info : site internet [www.brixdanse.fr](http://www.brixdanse.fr) ou s'adresser aux secrétaires

DANIELE au 02.33.43.05.43 ou ISABELLE au 02.33.44.24.79

La présidente Mme PATRIX Marie Hélène tel :06.30.93.95.71



L'association des Parents d'élèves est composée cette année de 21 parents très motivés ! Nous nous réunissons environ une fois par mois, toujours dans la bonne humeur, afin de planifier et organiser les événements de l'année.

Différentes manifestations ponctuent l'année de l'APE :

- Le rendez-vous majeur est **la foire Saint Denis**. Grâce aux parents volontaires et aux enseignants (et nous les en remercions !), nous tenons des stands de frites, de saucisses, de crêpes et des buvettes. Nous accueillons les visiteurs sous une tente où il est possible de se restaurer. En 2018, la météo plutôt favorable a permis d'avoir beaucoup de clients sur les stands de l'APE !
- A l'occasion des Rois, nous proposons **un loto galette**. Chaque grille complète vendue par les enfants permet de gagner une galette des rois à la boulangerie de Brix.
- Le 1er weekend des vacances de février (le dimanche 10 février 2019), à **la Salle Socio-culturelle**, nous organisons **un loto** dont le gros lot est un séjour au ski, ainsi qu'une tombola.

Nos actions permettent de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants, car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants. L'APE n'intervient pas dans le choix des activités. Grâce aux bénéficiaires de ces manifestations, l'APE :

- Participe **au financement des sorties scolaires et aux frais de transport** de celles-ci pour chaque classe.
- Organise la venue **du Père Noël**. Pour le plus grand plaisir des enfants, il distribue livres et friandises à chaque élève.
- Propose **un spectacle** à l'ensemble des classes le vendredi des vacances de février.
- **Distribue des dictionnaires** aux enfants de grande section de maternelle avant leur entrée en CP.

Les enfants grandissent vite et tous les ans, des parents n'ayant plus d'enfants scolarisés à Brix quittent l'APE. Si vous souhaitez vous investir, rendez-vous à la rentrée prochaine en septembre 2019 !

Nous vous souhaitons à tous et à vos proches une très belle année 2019 !!!!

Adeline TEXIER, la présidente 06.77.00.68.46

Site Internet : <http://ape-brix.wixsite.com/apebrix>

et sur Facebook : APE Brix

## BRIX EQUITATION

Brionnes et Brions,

2018 s'achève et pourtant, les membres de Brix Equitation sont déjà dans les starting-blocks afin de préparer 2019 sous de très bons augures... Effectivement, le calendrier 2019 des différentes compétitions équestres vient d'être validé et nous avons l'honneur, la fierté et la joie de vous annoncer que nous avons été, de nouveau, sélectionnés pour organiser le Championnat de Normandie de Concours Complet d'Equitation pour les épreuves Amateurs. Et qui plus est, le stade équestre, son terrain de cross et la petite équipe de bénévoles ont été labellisés pour l'organisation d'épreuves Jeunes Chevaux de la Société Hippique Française, gage de qualité pour tous les cavaliers, Pros comme Amateurs.

Forts de cette sélection et de cette labellisation, nous allons bien évidemment redoubler nos efforts afin de continuer de présenter de belles épreuves mais surtout de mettre notre chère commune en valeur. Il va de soi que nous vous convions tous à partager ces moments magiques où vous pourrez rencontrer des cavaliers professionnels et peut-être même des Champions Olympiques... empressés de débiter leurs jeunes chevaux sur le terrain idéalement vallonné de Brix qui leur permet de vérifier le cardio de leur monture et par conséquent, sa bonne aptitude à ces compétitions.

Le calendrier des épreuves est donc le suivant :

- **CCE les 06 et 07 avril**
  - Epreuves Cycles Classiques 4-5-6 ans LABEL, Formations 1-2-3 LABEL, Cycles Libres 4-5-6 ans LABEL, Pro 4, Amateurs 1-2-3-4, Cycles Classiques Jeunes Poneys 4-5-6 ans, Clubs 1-2-3, Poneys Elite-1-2-3
- **CSO les 04 et 05 mai**
  - Epreuves Amateurs 1-2-3, Préparatoire, Cycles Libres 1-2-3
- **CCE les 01 et 02 juin CHAMPIONNAT DE NORMANDIE AMATEURS**
  - Mêmes épreuves qu'en avril
- **CSO les 28 et 29 septembre FOIRE ST DENIS**
  - Epreuves Amateurs 1-2-3, Préparatoire
  - Spectacle ou Démonstration d'une discipline équestre

A ces compétitions officielles, s'ajouteront des journées portes ouvertes (entraînement) et des journées stages de formation pour les cavaliers.

Que de bons moments à partager tous ensemble, n'hésitez pas à nous rejoindre, l'entrée de chacune de nos manifestations est gratuite.

L'ensemble des membres de Brix Equitation se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne fin d'année 2018 et une très bonne année 2019.

Prenez garde à vous et vivez vos passions !!!!!

S. TRUFER

Présidente de Brix Equitation

06 86 99 57 32 / 02 14 15 55 67

[severine.trufer@gmail.com](mailto:severine.trufer@gmail.com)

Présidente : Ellynn DUPONT

☎ 02. 33. 01. 07. 52

☎ 06.85.05.28.39

## Dates à retenir en 2019 :

- Réunion d'information Dépendance et Transmission, le mercredi 6 mars, 20h30, salle du Haut-Mur.
- Repas Comité Festival le samedi 16 mars
- Vide grenier le dimanche 26 mai
- Bourse jouets et puériculture le 16 novembre
- **Festival Danse avec le monde : du mercredi 7 au lundi 12 août**

### **Le P'tit Capé d'Brix, Groupe folklorique**

Site Internet : <http://ptitcape.free.fr>

Contact : **Hubert Lemarinel** ☎ 02.33.41.35.38

P'tit Capé d' Brix adultes :

Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h

P'tit Capé d' Brix enfants (5-11 ans) :

Répétitions le vendredi de 17h30 à 18h30

### **Le Comité festival**

Site internet : <http://www.festivaldebrix.fr>

Contact : Ellynn Dupont ☎ 06.85.05.28.39

[contact@festivaldebrix.fr](mailto:contact@festivaldebrix.fr)

### **Le club féminin « Récré à Brix »**

Contact : **Suzanne Paris** ☎ 02.33.41.95.94

*Le jeudi tous les quinze jours de 14 h à 17 h*

### **Patchwork**

Contact : **Maryse Mas** ☎ 02.33.41.96.06

*Chaque mardi de 18h à 20h*

### **Nouveauté ! Art floral**

Contact : **Dominique Lecouvey** ☎ 06.24.46.39.75

*Jeudi de 17h à 19h (un jeudi par mois)*

Au cours de l'année 2018, l'association a assuré **le service lors du repas des aînés** de la commune. Nous avons également **désaltéré les pèlerins de Saint Jouvin** sous notre tente. L'Association a accueilli les visiteurs lors d'une belle édition de la Foire Saint Denis. Le samedi 17 novembre, la cinquième édition de notre **bourse aux jouets et matériel de puériculture** a permis à de nombreuses familles de déposer les articles dont ils ne se servaient plus et de récupérer le bénéfice de leur vente.

Le **Comité Festival** a poursuivi son action : soirée disco en mars, vide-greniers en mai, repas campagnard en septembre.

Toutes ces actions permettent de récolter des fonds pour la prochaine édition du

### **Festival Danse avec le Monde, du 7 au 12 août 2019.**

Afin de vous aider à retenir ces dates, des calendriers 2019 sont d'ores et déjà en vente !

Pour vivre 4 jours intenses d'échange avec des artistes du monde entier, devenez **famille d'accueil**, contactez Françoise David au 06.64.94.62.25.

La présidente et les membres de l'association vous souhaitent une belle et agréable année 2019

### **Le P'tit Capé :**



L'année 2018 s'achève après un été riche en danse et en amitié partagée. Tout d'abord, le groupe a participé à la journée fédérale qui s'est déroulée à Saint-Lô le 2 juin, journée ponctuée de plusieurs spectacles de rue au cours desquels nos petits fissets ont enchanté le public.

Mais les temps forts de cet été furent la participation du groupe au festival international de Domfront-en-Poiré (Orne), qui s'est déroulé du 6 au 9 juillet, invité par les amis du Trou Normand et le voyage en Ariège du 18 au 23 juillet, où les fissets ont retrouvé leurs amis de la Bethmalaise qu'ils n'avaient pas revu depuis leur échange lors du festival de 2007. Pour ces deux échanges, le P'tit Capé est parti avec sept suites et une mise en scène dans ses valises, fruit de longs mois de travail intense, qui furent récompensés par les nombreux applaudissements du public.

Depuis la rentrée, des nouveaux fissets ont rejoint la ronde des petits pour notre plus grand plaisir et le groupe travaille déjà la mise en scène qui sera présentée lors du festival de Brix « Danse avec le monde » qui se déroulera du 7 au 12 août 2019.

Pour l'heure, en cette période proche de l'année nouvelle, les fissets vous souhaitent à tous « eune bouonne annaée » 2019, qui débutera pour le groupe, par les traditionnels rois le 12 janvier.



Depuis le mois de mai, **les réserves en produits sanguins sont faibles**, les **dons de sang** revêtent une importance particulière et sont d'une **nécessité vitale**.

A l'approche de la période hivernale et des fêtes de fin d'année, période toujours très critique, il est nécessaire que chacun se mobilise.

## ENEZ DONNER VOTRE SANG !

Finalment, le don de sang, c'est avant tout ...une expérience humaine et solidaire unique ! Un acte simple et à la fois un véritable don de soi qui permet de sauver de nombreuses vies.

### Chaque jour, vos dons sont utilisés pour :

**54% pour des transfusions programmées, 34% pour des urgences relatives, 12% pour des urgences vitales.**

## TÉMOIGNAGE

"Le don de sang ?

C'est aider ceux qui sont en difficulté, un geste qui sauve des vies.

Un jour en tant que bon citoyen, je me suis dit pourquoi pas moi ? Et cela fait maintenant 5 ans que je donne.

Dès que je vois une campagne de l'EFS, j'essaie de me rendre disponible pour donner. Je me dis que le jour où j'aurais besoin de sang, je serais content de pouvoir bénéficier d'une transfusion."

Mathieu, donneur de sang

PARTAGEZ VOTRE PASSION, DONNEZ VOTRE SANG !

## Mobilisons-nous !

En donnant votre sang, vous répondez aux besoins importants des malades en produits sanguins. Chaque nouveau don est précieux et témoigne de votre générosité.

### Promotion du don de sang sur la commune de BRIX :

L'Association pour le Don de sang Bénévole du nord Cotentin souhaite accueillir dans son équipe un ou des bénévoles pour me succéder et assurer la promotion du don de sang sur la commune de BRIX.

**Pour plus de renseignements veuillez me contacter au 02 33 21 33 48. Corinne RENAULT**

## AS BRIX



L'association compte cette année 127 licenciés répartis entre les seniors et les jeunes qui font partie du Groupement des Châteaux.

L'équipe senior 1 dispute le championnat de départementale 1 avec l'ambition, à court terme, de rejoindre le championnat de ligue.

Les équipes seniors 2 et 3 qui ont brillamment remporté leurs championnats respectifs la saison dernière évoluent en départementale 3 et 4.

Le fait que l'AS Brix possède 3 équipes seniors pour une commune de 2300 habitants révèle la bonne image que nous véhiculons tout au long de la saison.

Nous comptons une quinzaine d'encadrants ainsi que 4 arbitres officiels.

Tous nos partenaires ont été invités le 25 novembre pour un pot de l'amitié qui nous a permis de les remercier pour l'aide qu'ils nous apportent tout au long de la saison.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2019, il est important de noter que devant le succès grandissant et les avis de plus en plus nombreux sur la qualité des parcours et l'organisation sans faille, nous organisons la quatrième édition de la Brizeuse le samedi 25 mai 2019.

Cette manifestation sportive pour ceux qui sont à l'heure, a permis à presque 800 personnes de découvrir le charme indiscutable de notre belle commune.



## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1									■		
2										■	
3		■	■	■		■					
4				■						■	
5	■							■			
6							■				
7						■			■		
8			■	■	■						
9				■							
10		■	■	■						■	■
11								■			

### HORIZONTALEMENT

1. source d'énergie - note de musique
2. plantation pour études
3. exercice accompagné - fleurs en corset
4. aide à l'insertion - qui se propagent
5. différente - freine l'érosion d'une berge
6. met des limites - avant l'incubation
7. ligne dorsale - pour les répétitions - certification
8. plante oléagineuse - ineptie
9. faute au tennis - remuer
10. intérieur
11. tachés - siffé

### VERTICALEMENT

1. siège au tribunal - défilé de diplomates
2. fin de verbe - sinistre de mer
3. fleuve Russe - capacité artistique naturelle
4. ferme - s'amuse - fourneau de protection
5. en attente de paiement - donne du goût
6. sélénium - nouvelle - poète grec
7. niveau - très anciens péninsulaires
8. département - petit théâtre grec
9. lieu de culture - précipitation
10. pénalisée
11. alléger

### Solutions

h1-biomasse,fa,h2-arboretum,h3-id,arums,h4-cat,ondes,h5-varée,épl,  
 h6-baise,oeuf,h7-arête,ld,nt,h8-lm,ànerie,h9-let,secouer,h10-dedans,h11-  
 lavés,hue,  
 v1-banc,ballet,v2-tr,avare,v3-ob,talent,v4-mot,ri,dé,v5-ardobe,sel,  
 v6-sélénium,née,aède,v7-stade,incas,v8-Eure,odéon,v9-musée,rush,  
 v10-punte,v11-assoiffé



LYDIE POUHIER  
PRODUCTEUR DE LÉGUMES

PRÉSENTE À BRIX DE 8H30  
À 12H30, TOUS LES SAMEDI  
SAUF LE DERNIER SAMEDI DU  
MOIS.

TÈL: 07.81.48.06.24

**Garage LEBREULLY**

Bruno  
Commercial  
TÈL 06 81 69 31 28

Delasse - 50700 BRIX  
TÈL 02 33 21 31 21  
fax 02 33 21 29 60  
Mail : guylebreully.sallebreully@stf.fr

enseignes . Banderoles . Véhicules  
Lettres adhésives . Images numériques  
Coupes . Trophées . Tee shirts  
Cadeaux publicitaires...

**02 33 41 28 28**  
RN 13 - Delasse - BRIX

**Matériel Médical**  
Particuliers & Professionnels

Vente & location

**02 33 44 63 98** • Fax : 02 33 22 11 65  
15 A rue des entreprises - 50110 Cherbourg en Cotentin  
TOURLAVILLE - Face à INTERMARCHÉ  
confortsanteducotentin@orange.fr  
www.confortsanteducotentin.com

**Philippe ADAM**  
19 Route de Pierre de Belleville  
ZA Mont à la Kaine  
50700 BRIX  
**02 33 52 31 06**  
p2brix@orange.fr

**La Passion du 2 Roues**

**BRIX**

vente  
et réparation  
toutes marques

COTENTIN SECOURS  
24h/24  
7j/7  
02 33 44 43 55 LA GLACERIE  
MARTINVEST

**AMBULANCES - VSL - TAXIS**  
**COTENTIN SECOURS**

LA GLACERIE  
Rond-point André Malraux  
AMBULANCES **02 33 44 43 55**  
TAXIS **02 33 08 08 08**

MARTINVEST  
17, rue Maurice Brisset  
AMBULANCES **02 33 04 66 13**  
TAXIS **02 33 04 00 44**

**MATERIEL MEDICAL ORTHOPEDIE**  
**COTENTIN MEDICAL**

**AMBULANCES VSL - TAXIS**  
**Lemarinel**  
**02 33 22 11 26**  
ambulances.lemarinel@wanadoo.fr

15 rue des Entreprises 50110 CHERBOURG EN COTENTIN  
15 rue de Bricqueville 50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN

MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE



Tél 02.33.41.89.29 Fax 02.33.41.44.54

Agencement de combles

Isolation

Cloisons sèches

Escaliers

Volets et Portails

Pose de menuiseries

Bois et PVC

**Neuf et  
Rénovation**

101 Route du Prieuré . 50700 BRIX

FR 19 396 035 105 000 12 APE 4391 A

*Groupe* **Aubert**  
automobiles



ISUZU



210, rue des Pommiers - 50110 TOURLAVILLE

Tél. 02 33 88 78 78 Fax : 02 33 88 78 79- [www.groupe-aubert.com](http://www.groupe-aubert.com)



LE SIÈGE SOCIAL À BRICQUEBEC  
ET UNE AGENCE À DIGULLEVILLE

- Peinture Bâtiment et industrielle,
- Revêtements de sols,
- Revêtements muraux,
- Ravalement de façade  
et Imperméabilisation

- Isolation extérieure,
- Faux plafonds,
- Stores intérieurs,
- Vitrerie,
- Peinture anticorrosion.

8 rue de BRICQUEVILLE - 50260 BRICQUEBEC  
Tél : 02.33.52.26.44 - Fax : 02.33.52.49.32

**BARRISOL** l'art du  
**PLAFOND TENDU** par

**Cotentin  
Isolation**  
Tél. 06 22 24 37 99



# Agenda

## Repas des aînés

Vous l'attendez tous avec impatience ... Nous aussi ! Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le dimanche 31 mars 2019, salle du Haut-Mur. Pour rappel, il est ouvert aux brions à partir de 72 ans. N'oubliez pas de vous inscrire rapidement, dès réception du courrier.

## Soirée d'information « dépendance ».



Nous sommes, ou serons tous un jour, confrontés à la dépendance d'un proche et aux difficultés que cela représente.

De même, la question de la transmission d'un patrimoine peut devenir un véritable casse-tête pour une famille.

Dans le cadre de ses missions de prévention et d'information aux familles, l'association Familles Rurales de Brix, en partenariat avec AXA, vous convie à une réunion d'information sur le thème "Dépendance et transmission", **le mercredi 6 mars, à 20h30, à la salle du Haut Mur.**

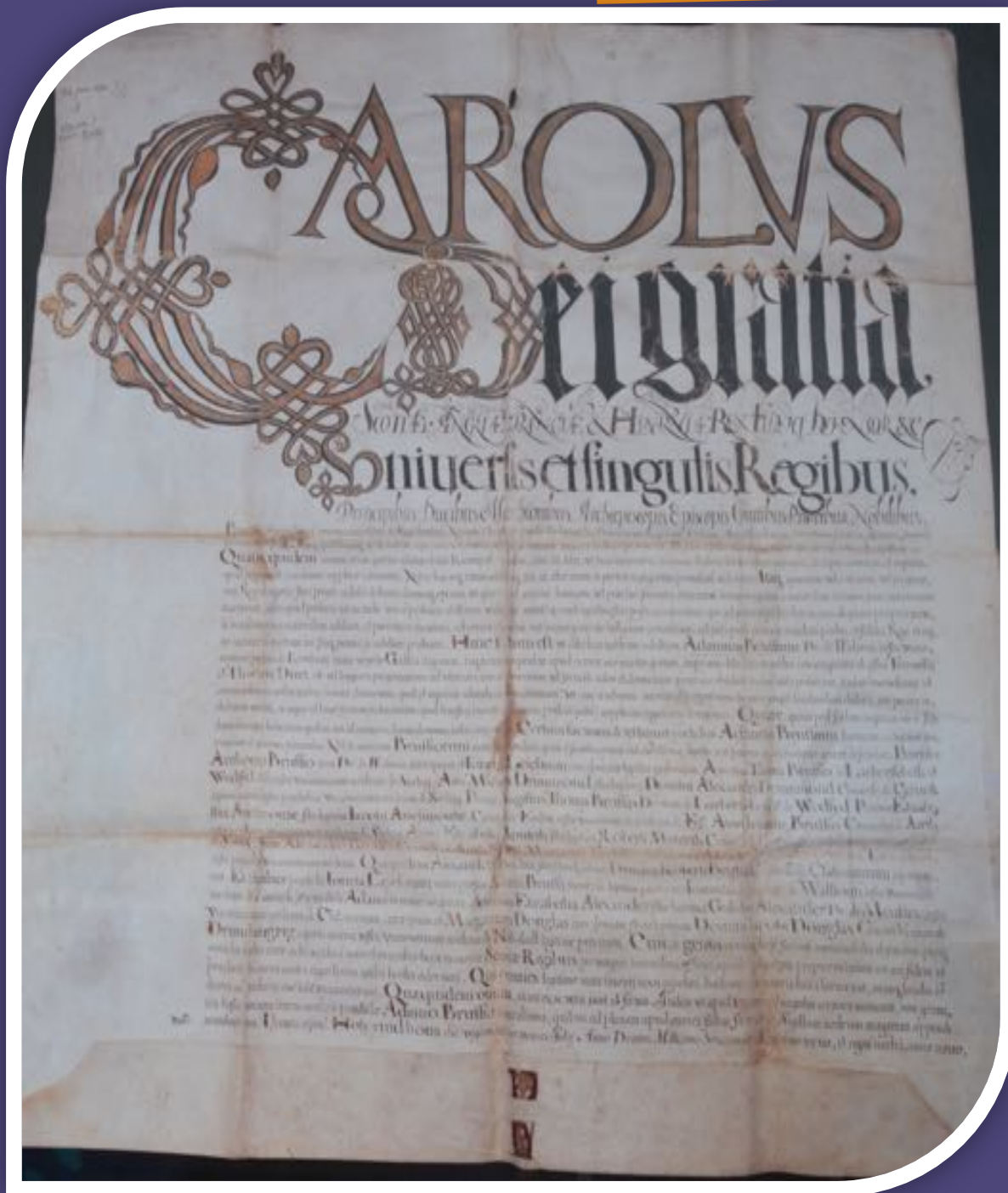
Cette soirée conviviale, ouverte à tous, sera pour vous l'occasion de connaître vos droits, vos devoirs et de poser vos questions à des spécialistes afin de mieux appréhender et peut-être anticiper ces moments délicats d'une vie.

## DATES A RETENIR AU 1<sup>er</sup> SEMESTRE

3 Janvier	Concours belote	Amis Brions
13 Janvier	Galette des Rois	Anciens combattants
18 Janvier	Vœux du Maire	
18 Janvier	Galette des Rois	Amis Brions
3 Février	Repas	AS BRIX
10 Février	Loto	APE
20 Février	Concours belote	Amis Brions
27 Février	Don du sang	
2/3 Mars	Soirée dansante	La clé des champs
9/10 Mars	Stage	BRIX DANSE
15-17 Mars	Exposition Photos	
16 Mars	Repas	Comité Festival
23/24 Mars	Stage	BRIX DANSE
30 Mars	Repas	Brix'Namique
31 Mars	Repas des aînés	
6/7 Avril	Stage de danse	La clé des champs
11 Avril	Stage	Brix'Namique
18 Avril	Concours belote	Amis Brions
23 Avril	Don du sang	
27/28 Avril	Théâtre	La clé des champs
4 Mai	Concert de trompettes à l'église	
12 Mai	Ensemble orchestral et vocal du cotentin	
16 Mai	Repas	Amis Brions
26 Mai	Elections européennes	
15 Juin	Méchoui	Anciens combattants
15 Juin	AG	AS BRIX
22 Juin	Repas	La clé des champs
28 Juin	AG	Brix'Namique



**DON DE M. ALAIN PITHOIS :  
ACTE DE VASSALISATION DE ROBERT  
BRUCE AU DUC DE NORMANDIE**



**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

**N°35 - Décembre 2018**

**Mairie**

**1, place Robert Bruce**

**50700 Brix**

**Tél. 02 33 41 94 41**

**mairie@ville-brix.fr**

**Le lundi de 14h à 17h**

**Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

**Le vendredi de 10h à 12h**



**Retrouvez-nous sur  
facebook/communedebrix**